

Séance du CET du : 04.10.2023 de 20h00 à 22h00  
Lieu : Collège Emile Gardaz - restaurant scolaire- 1040 Echallens

Liste de Présence

	Invités	Fonction/ site	Statut
	<b>Membres</b>	<b>Fonction/ site</b>	<b>Statut</b>
1.	<b>Trenz Magnin Christine</b>	Présidente	<b>P</b>
2.	<b>Jaccard Sandra</b>	Secrétaire	<b>P</b>
3.	<b>Corbaz Julien</b>	Délégué politique EEG	<b>E</b>
4.	<b>Isaaz Annelise</b>	Déléguée politique EEG	<b>P</b>
5.	<b>Milian-Chappuis Carole</b>	Déléguée politique BPJ	<b>E</b>
6.	<b>Pointet Abram</b>	Délégué politique BPJ	<b>P</b>
7.	<b>Schmid Céline</b>	Déléguée politique ETS	<b>E</b>
8.	<b>Thévenaz Jenifer</b>	Déléguée politique VLT/PP	<b>E</b>
9.	<b>Wegmann Christophe</b>	Délégué politique VLT/PP	<b>P</b>
10.	<b>Amaudruz Sylvain</b>	Directeur d'établissement ETS	<b>P</b>
11.	<b>Bertholet Julien</b>	Directeur d'établissement VLT/PP	<b>P</b>
12.	<b>Berdoz Christian</b>	Directeur d'établissement BPJ	<b>P</b>
13.	<b>Viguet Nicolas</b>	Directeur d'établissement EEG	<b>P</b>
14.	<b>Jacot-Descombes Delphine</b>	Enseignante BPJ bureau du CET	<b>P</b>
15.	<b>Jaquemet Marianne</b>	Enseignante VLT/PP	<b>P</b>
16.	<b>Mettraux Vincent</b>	Enseignant ETS	<b>P</b>
17.	<b>Roubaty Raphaël</b>	Enseignant EEG	<b>E</b>
18.	<b>Boubakeur Lynda</b>	Parent d'élève ETS	<b>P</b>
19.	<b>Bron-Cornioley Sandrine</b>	Parent d'élève BPJ	<b>P</b>
20.	<b>Cereghetti Virginie</b>	Parent d'élève ETS	<b>E</b>
21.	<b>Farina Piergiorgio</b>	Parent d'élève EEG bureau du CET	<b>P</b>
22.	<b>Méan Marie</b>	Parent d'élève VLT/PP	<b>P</b>
23.	<b>Moret Céline</b>	Parent d'élève VLT/PP	<b>E</b>
24.	Vacant	Parent d'élève BPJ	-
25.	<b>Zumbrunnen Laetitia</b>	Parent d'élève EEG	<b>P</b>
26.	<b>Brocard-Guinchard Céline</b>	Société civile BPJ	<b>E</b>
27.	<b>Gavillet Line</b>	Société civile BPJ	<b>E</b>
28.	<b>Lehmann Sébastien</b>	Société civile BPJ bureau du CET	<b>P</b>
29.	<b>Mathey François</b>	Société civile ETS	<b>P</b>
30.	<b>Simon Olivier</b>	Société civile EEG	<b>E</b>
31.	<b>Simonneau Maité</b>	Société civile EEG	<b>P</b>
32.	Vacant	Société civile	
33.	Vacant	Société civile	

**Légende :** P = présent / E = excusé / A = absent  
**Rédactrice :** Sandra Jaccard, secrétaire du CET

VLT/PP = Villars-le-Terroir – Poliez-Pittet  
 BPJ = Bercher – Plateau du Jorat  
 ETS = Echallens – Trois-Sapins  
 EEG = Echallens – Emile Gardaz

## **Ordre du jour**

- 1. Accueil**
  - a.** Présentation de la nouvelle secrétaire du CET
- 2. Appel - liste des présences**
- 3. Approbation de l'ordre du jour**
- 4. Adoption du PV de la séance du 31.05.2023**
- 5. Communications de la Présidente**
- 6. Information et communication :**
  - a.** Quart société civile
  - b.** Quart parents
  - c.** Quart politique
  - d.** Quart école
- 7. Point groupes de travail en cours : Bal de promotion**
  - a.** Soirée des promotions
  - b.** Point de situation sur le groupe de travail sur Forum des Métiers
  - c.** Journée à pied à l'école, 22 09.2023
- 8. Divers et propositions individuelles**
- 9. Clôture conviviale**

La séance débute à 20h00, elle est ouverte par la Présidente.

De	Objets	Tâche/ Responsable
<b>2. Appel – liste des présences</b>		
Présidente	<p>La Présidente ouvre la séance en souhaitant la bienvenue.</p> <p>Elle souhaite remercier les membres du CET pour leur patience lors la dernière séance qui s'est déroulée en mai 2023. Elle informe également que si d'aventure les séances devaient se prolonger, elle devra stopper certains sujets.</p> <p>Etant donné qu'une nouvelle secrétaire a rejoint le CET (présentation au point 5), l'appel se fera sous forme de présentation de chaque membre (nom, prénom + quart représenté et lieu), afin que J. Biasotto Calcagno puisse mettre un visage sur chaque membre.</p>	
<b>3. Approbation de l'ordre du jour</b>		
Présidente  S. Amaudruz	<p>Modification de l'ordre du jour en point 7. Un point a été annoncé par A. Pointet, concernant le groupe de soutien à la formation professionnelle. Le sujet porte sur le forum de Bercher.</p> <p>S. Amaudruz souhaite ajouter un point dans les divers et propositions individuelles concernant le sujet Réseau Commune Echallens – Trois-Sapins.</p> <p>➤ <b>Décisions</b> : L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.</p>	
<b>4. Adoption du PV de la séance 31.05.2023</b>		
J. Bertholet  M. Simonneau	<p>J. Bertholet indique qu'il y a bien eu un débat lors de la dernière séance sur le sujet des dépenses annuelles liées aux camps, mais au vu de l'heure tardive, il peut être compris que le sujet n'ait pas été retranscrit entièrement.</p> <p>M. Simonneau souhaite également relever une correction à apporter dans la liste des présences en page 1 du PV, point 31 : elle représente l'établissement EEG et non VLT/ PP. La modification a été faite par la secrétaire sur le PV N° 9 et pour les suivants. Il n'est pas nécessaire de corriger le PV précédent.</p> <p>➤ <b>Décisions</b> : Le PV est approuvé à l'unanimité.</p>	
<b>5. Communication de la Présidente</b>		
Présidente / secrétaires	<p><b>a. Démission de la secrétaire</b></p> <p>Dans le courant de l'été, S. Jaccard, secrétaire du CET a annoncé sa démission pour des raisons personnelles. La parole est passée à S. Jaccard qui remercie le CET pour l'accueil et la confiance qui lui ont été témoignés ces deux dernières années.</p>	

La Présidente présente Madame Jessica Biasotto Calcagno qui succèdera Sandra Jaccard au poste de secrétaire et laisse la parole à Jessica pour se présenter :

J. Biasotto Calcagno se présente : vit à Crissier, éducatrice de la petite enfance, maman de trois filles, mariée. A eu la chance d'arrêter son activité professionnelle pour s'occuper de ses filles. En qualité d'ancienne monitrice de gym et de par son métier, elle apprécie beaucoup le domaine de l'enfance et du sport. L'occasion d'intégrer le CET s'est fait suite à une discussion avec C. Trezn Magnin, qu'elle connaît de son parcours professionnel. Elle se réjouit de découvrir ce nouveau domaine.

#### **b. Organisation du CET :**

Suite à la dernière séance du mois de mai, des réflexions ont été menées et à la suite de la rencontre avec les directeurs, ces derniers proposent d'avancer l'horaire du CET à 19h ou 19h30. La Présidente indique que 19h étant court en fonction des emplois du temps de chacun, la Présidente soumet 3 suggestions au vote :

1. début de séance à 19h30, fin à 21h30
2. début de séance à 20h00, fin à 22h00
3. En cas de soirée avec une collation prévue, avancer le début de la séance à 19h30.

#### **S'ensuit le vote :**

Début à 19h30 : 13 personnes

Début à 19h30, seulement lorsqu'il y a une clôture conviviale :

aucun vote

Début à 20h00 : 3 personnes

Absentions : 3 personnes.

➤ **Décisions** : la majorité étant pour 19h30, la prochaine séance débutera donc à 19h30 avec heure de fin à 21h30.

#### **c. Enregistrement des séances pour retranscription PV.**

Comme indiqué dans la convocation et l'ordre du jour reçu, les séances seront à présent enregistrées afin de faciliter la prise de PV. Une fois le PV approuvé, l'enregistrement sera détruit.

#### **d. Modification de l'ordre du jour, points à intégrer à l'ordre du jour**

Afin de mieux gérer le timing des séances, la Présidente demande à ce que les points à rajouter à l'ordre du jour soient transmis 10 jours avant la séance, afin qu'ils puissent être intégrés et que le contenu de la séance puisse être adapté.

S. Amaudruz demande si les points divers doivent également être annoncés 10 jours au préalable ? La Présidente indique que non, les divers restent des points d'information. En revanche, si le sujet doit être abordé de manière plus conséquente, il sera ajouté en point à présenter, dans l'ordre du jour.

	<p>M. Méan demande si possible de réduire à 5 jours, car les gens ont tendance à prendre connaissance du PV quelques jours avant la séance et à s'y préparer entre 5 à 10 jours précédant la rencontre, le risque étant de charger les points divers si les gens n'ont pas eu le temps d'annoncer les points en amont.</p> <p>La Présidente est d'accord avec ce délai et précise que lorsqu'un point est rajouté à l'ordre du jour, il est important de pouvoir échanger avec la personne et préparer la séance, d'où la nécessité d'annoncer les sujets au préalable.</p> <p>➤ <b>Décisions</b> : Le délai sera modifié à 5 jours maximum pour l'annonce de points et la modification de l'ordre du jour.</p> <p><b>e. Partie conviviale</b></p> <p>La Présidente propose d'organiser les parties conviviales plutôt en fin d'année civile, période plus propice que la fin d'année scolaire, car la séance du CET du mois de mai est souvent très chargée.</p> <p>Elle rappelle également que si un conseil est prévu et qu'il n'y a pas ou peu de points urgents à traiter, le bureau peut se réserver le droit d'annuler le conseil et de reporter les points au suivant. Quatre séances sont fixées d'office, mais le règlement stipule 3 à 4 séances par année.</p> <p>➤ <b>Décisions</b> : la proposition est acceptée.</p> <p><b>f. Comptoir d'Echallens :</b></p> <p>L'ASIRE aura un stand au comptoir d'Echallens et souhaite que toutes les entités autour de l'ASIRE soient présentes par moment. Le CET sera donc représenté par la Présidente le vendredi 03.11.2023, de 18h00 à 20h00. L'idée étant de se rendre visible, les Beach flags du CET seront installés.</p> <p>Le quart parent avait pensé élaborer un flyer explicatif du CET, la Présidente va approcher le quart à ce sujet.</p> <p>Pour cette occasion, des brochures explicatives du projet Quarto ont été commandés. A ce jour, les chances de les obtenir sont minces, car l'association manque de subventions cantonales pour leur impression.</p> <p>In fine, un flyer de présentation sera préparé pour présenter le CET ASIRE.</p>	<p>C. Trenz Magnin -&gt; discussion avec le quart parent après la séance</p>
<p><b>6. Information et communication</b></p>		
<p>M. Méan</p>	<p><b>a. Quart société civile</b></p> <p>Pas d'information, communication à transmettre.</p> <p><b>b. Quart parents</b></p> <p>Le quart parents se réunit durant la semaine du 09.-13.10.2023 pour discuter de tous les sujets (flyers, assemblée des parents, etc.). Le retour se fera pour le prochain CET. La Présidente discutera avec le quart parent concernant le flyer pour le comptoir.</p>	

Présidente	<p>La Présidente informe le CET de la démission de K. Romano. Quelques personnes ont manifesté leur intérêt à intégrer le CET, mais elles représentent principalement la région d'Echallens.</p> <p>Une personne en particulier lui a écrit pour se proposer membre du quart parents et représenter « Echallens ». Elle propose de le mettre sur une liste de « viennent-ensuite ».</p> <p>La Présidente indique être à la recherche d'une personne pour représenter l'établissement Bercher – Plateau du Jorat et qu'une personne a manifesté son intérêt. Elle la mettra en relation avec le quart parent pour une rencontre.</p>	
Ch. Wegmann	<p><b>c. Quart politique</b></p> <p>Les travaux d'extension du collège de Poliez-Pittet vont bientôt démarrer. Ce sujet a été transmis lors de la précédente séance.</p>	
J. Bertholet	<p><b>d. Quart école</b></p> <p>J. Bertholet informe que suite à une première discussion avec le Préfet, mandaté par le CRPS (conseils régionaux de prévention et sécurité), un projet de sensibilisation aux écrans va être monté afin de sensibiliser les parents d'élèves de 8<sup>ème</sup> année principalement. Cette thématique touchant aussi bien les élèves de 8<sup>ème</sup> que les 9-11<sup>ème</sup>, cette thématique pourrait être intéressante et envisagée pour une future assemblée des parents, éventuellement en 2024 ?</p>	
S. Amaudruz	<p>S. Amaudruz souhaite apporter quelques informations sur l'avancée du projet précarité menstruelle :</p> <p>Pour 2024, l'ASIRE a prévu la commande de distributeurs afin de tester leur usage dans chaque Bâtiment du site scolaire des Trois-Sapins. L'infirmière scolaire, Mme Bornet-Jaunin prendra contact avec le CET concernant la communication aux parents au sujet du projet. L'expérience démontre que lorsque la communication a été faite à différents niveaux, le retour d'expérience est positif.</p>	
Présidente	<p>La Présidente interroge les directeurs des établissements secondaires, suite à la rencontre de Monsieur Flückiger. Ce dernier lui a notifié qu'il allait interpeller les entreprises de la région présentes au comptoir et qui disposeraient de places d'apprentissage, de le signaler à l'occasion du comptoir. Une rencontre était prévue avec les directeurs d'école, qu'en est-il ?</p> <p>S. Amaudruz indique qu'avec Ch. Berdoz, ils ont pu rencontrer Monsieur Flückiger afin de créer un lien et de voir de quelle manière, à quel intervalle et comment pouvaient-ils promouvoir la filière professionnelle au sein des écoles.</p> <p>La Présidente demande si à ce stade, les directeurs pensaient avoir besoin des ressources du CET pour ce sujet ? S. Amaudruz indique que pour l'instant ils sont sur des pistes de réflexion, mais dès qu'un projet aura émergé, ils feront savoir au CET et au groupe de travail si des ressources devaient être nécessaires.</p>	

	<p>La Présidente indique qu'il ne faut pas hésiter à faire appel au groupe de travail concerné. S. Amaudruz indique qu'il transmettra le contact des enseignants en charge de ce sujet à La Présidente, afin qu'elle les mette en lien avec le groupe de travail.</p>	<p>S. Amaudruz, -&gt; envoi de coordonnées</p>
<p><b>7. Point groupes de travail en cours</b></p>		
<p>Présidente/ Ch. Wegmann</p>	<p><b>a. Soirée des promotions :</b></p> <p>Le groupe de travail était parti sur le postulat que des enseignants étaient intéressés. Une proposition de rencontre le 16.09.2023 avait été organisée sur inscription. La Présidente avait relancé S. Amaudruz et V. Mettraux sur le sujet, mais malheureusement personne ne s'est inscrit. Triste constat, peut-être pas que ce n'était pas le bon moment, ou est-ce que les enseignants n'avaient pas l'énergie pour ce sujet ? La séance de septembre a donc été annulée car aucun intérêt n'avait été manifesté.</p> <p>Du côté du CET, le travail et l'écoute a été fait. A présent, le but est de donner une réponse aux jeunes qui sont dans l'attente depuis des années. Le groupe de travail fera une réponse aux jeunes en informant du travail accompli pour en arriver à ce constat, les remercier pour leur réponse au sondage, mais qu'au vu de la responsabilité et l'investissement étant important, ce projet n'a pas trouvé écho auprès des enseignants.</p> <p>L. Zumbrunnen. Indique qu'en lisant le sondage, la motivation semblait être au rendez-vous. Il peut être compris que la charge des enseignants est élevée. Serait-il envisageable que les élèves organisent cette soirée ? La Présidente indique que le point bloquant est la responsabilité. Les élèves ne peuvent pas être portés responsables de l'organisation d'une telle soirée. De plus, la soirée nécessite une grande organisation qui ne peut pas être laissée aux jeunes. Mais pourquoi pas dans le futur, passer par un autre canal, typiquement par les parents ou l'APE ? Certains parents seraient peut-être prêts à s'investir et à monter une association.</p> <p>Ch. Wegmann, précise que le concept final n'a pas pu être présenté car ils n'ont même pas pu aller jusqu'à ce point. Les enseignants ne se sont pas manifestés et malheureusement le groupe de travail n'a pas pu aller plus loin.</p> <p>Si le bal est organisé par le CET par exemple, on s'éloigne du cadre scolaire et de l'implication de l'école dans le projet. La Présidente précise que le CET n'a pas pour vocation d'être une association d'évènementiel.</p> <p>S. Amaudruz indique que le message a été passé en conférence des maîtres, V. Mettraux indique aussi qu'il y a eu des échanges. Les enseignants sont intéressés, mais le sujet de la responsabilité pas clairement établie, pose toujours problème.</p> <p>Ch. Wegmann demande s'il y a eu une mauvaise compréhension du côté enseignants. Le groupe de travail souhaitait organiser une</p>	

	<p>certaine continuité suite au sondage, les 24 personnes qui ont montré leur intérêt. V. Mettraux et D. Jacot Descombes indiquent que les enseignants sont déjà impliqués dans beaucoup de projets et font déjà leur maximum. Les enseignants seraient suiveurs si un projet était monté par de tierces personnes, mais ne sont pas prêts à s'investir pour l'organiser eux-mêmes et porter la responsabilité d'un tel événement.</p> <p>La Présidente précise que le CET ne souhaite pas s'engager là-dedans.</p> <p>S. Amaudruz propose que pour la réponse aux différents acteurs, il faudra être factuel, ce à quoi la Présidente répond que le groupe de travail va préparer une réponse et que cette dernière sera présentée au directeur S. Amaudruz. Ensuite le courrier sera présenté lors du prochain conseil ou envoyé par mail, avant d'être transmise aux élèves et aux parents.</p>	
A. Pointet	<p><b>b. Point de situation sur le groupe de travail sur Forum des Métiers.</b></p> <p>A. Pointet fait un retour sur la rencontre avec M. Chablaix concernant le Forum des Métiers organisé à Bercher :</p> <p>Pour rappel, le forum des métiers aura lieu le 14.11.2023.</p> <p>Lors de cette rencontre, des clarifications ont été demandées concernant les besoins des organisateurs quant au budget octroyé de CHF 1'800.00 (t-shirt, apéro, remerciements acteurs). A. Pointet a suggéré de s'approcher des partenaires de la région (boulangeries, etc...), afin d'offrir un panier garni en guise de remerciement.</p> <p>Cette rencontre a donné lieu à beaucoup de clarification sur ce que le CET fait et ce que le CET ne fait pas. Le point le plus questionné a été la communication aux élèves de 10-11<sup>e</sup>.</p> <p>M. Chablaix est ouvert sur le fait que le CET fasse une brève présentation en début de soirée.</p> <p>Jobtrek cherche un parent qui prendrait place à la table ronde.</p>	Groupe de travail-> lettre info à faire
Présidente	<p><b>c. Journée à pied à l'école, 22.09.2023.</b></p> <p>Le point sera traité lors de la prochaine séance après avoir pu faire le débriefing avec le groupe de travail. Sylvain Müller, journaliste à l'Echo du Gros-de-Vaud a été contacté par La Présidente. Ce dernier a immortalisé la journée au travers d'un joli encart dans le tout ménage du journal. L'article sera transmis par e-mail.</p>	



## 8. Divers et propositions individuelles

<p>S. Amaudruz</p>	<p>S. Amaudruz indique que l'année dernière un questionnaire a été transmis sur le climat scolaire aux élèves et enseignants.</p> <p>Il est relevé auprès des élèves, un sentiment d'insécurité dans l'avant-pause, la pause de midi et après les cours (en dehors de la responsabilité de l'école). Pour cela un réseau avec la Commune d'Echallens a été créé avec une rencontre entre différents acteurs. Cette thématique donnera lieu à un groupe de travail qui sera prochainement créé.</p> <p>Une rencontre aura lieu le 20 novembre 2023 à 15h30.</p> <p>S. Amaudruz lance un appel afin que deux membres du CET représentant l'établissement ETS, un représentant l'APE et un membre du quart parent, intègrent le groupe de travail du réseau, à hauteur de deux rencontres par année.</p> <p>La Présidente propose d'approcher V. Cereghetti sur ce sujet. P. Farina se porte également candidat si Virginie ne peut pas, car l'un de ses enfants intégrera l'établissement des Trois-Sapins l'année prochaine.</p> <p>M. Méan demande si des exemples pouvaient être cités, de ce qu'est « l'insécurité au sein du collège des Trois-Sapins ».</p> <p>S. Amaudruz indique que l'insécurité est principalement liée à l'intimidation, au harcèlement et aux bagarres violentes.</p> <p>M. Méan demande, est-ce que l'éducateur présent sur place peut être contacté directement par les parents ? Car sur le site de l'établissement scolaire, ses coordonnées de contact ne sont pas indiquées. S. Amaudruz indique qu'une procédure a été mise en place et qu'elle est indiquée sur le site. Il n'est pas possible de joindre l'éducateur (Monsieur Vagos) directement.</p> <p>Ch. Berdoz apporte un complément : L'ASIRE est consciente de cette difficulté, une éducatrice a été engagée à 80% par l'ASIRE, afin de soutenir, sur les sites des 4 établissements, le personnel engagé par l'ASIRE. Elle est activable par la direction de l'ASIRE en cas de besoin.</p> <p>J. Bertholet nous expose un des nouveaux jeux dangereux fait par les jeunes et vus sur les réseaux sociaux. Il s'agit du « jeu de la virgule ». Il y a actuellement non loin de là, une situation avec dépôt de plainte.</p> <p>La Présidente suggère que si ce sujet devait devenir un projet, un point serait ajouté à l'ordre du jour lors d'une prochaine séance.</p>	<p>C. Trenz Magnin -&gt; prendre contact avec V. Cereghetti</p>
--------------------	--	---

## Date des prochaines séances

Présidente	<p><b>Dates des prochaines séances :</b> Les prochaines séances auront lieu :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Mardi 21.11.2023, à 19h30 lieu à Bercher</li><li>• Mercredi 28.02.2024, à 19h30 à Echallens – Trois-Sapins</li><li>• Mardi 28.05.2024, à 19h30 à Villars-le-Terroir – Poliez-Pittet</li><li>• Mercredi 18.09.2024, à 19h30 à Echallens – Emile Gardaz</li></ul> <p>Enfin, pour clore la séance, la Présidente et le conseil remercient Sandra Jaccard pour son engagement lors de ces deux dernières années et lui souhaitent une bonne suite.</p> <p>Sandra Jaccard remercie également chaleureusement le conseil.</p>	
------------	---	--

**Annexes :** -

La séance est levée à 21h30  
Prochaine réunion fixée le mardi 21.11.2023, à Bercher.

**Distribution :** CoDIR de l'ASIRE et tous les membres du CET

Pour le Conseil d'Etablissement de l'ASIRE



Christine Trenez Magnin  
Présidente



Sandra Jaccard  
Secrétaire